

CODE

BNQ 3650-900/2013

Code d'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression





CODE

BNQ 3650-900/2013

Code d'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression



ICS: 23.020.30; 27.060.30; 97.100.01; 97.100.10; 97.100.20; 97.100.30; 97.100.40; 97.100.99



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACHAT

Toute demande de renseignements ou d'achat concernant le présent document peut être adressée au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), à l'adresse suivante : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7

[téléphone: 418 652-2238, poste 2437, ou 1 800 386-5114; télécopieur: 418 652-2292;

courriel: bnqinfo@bnq.qc.ca; site Web: www.bnq.qc.ca].

RÉVISION DES DOCUMENTS DU BNQ

La collaboration des utilisateurs et des utilisatrices des documents du BNQ est essentielle à la mise à jour de ceux-ci. Aussi, toute suggestion visant à améliorer leur contenu sera reçue avec intérêt par le BNQ. Nous vous prions de nous faire parvenir vos suggestions ou vos commentaires en utilisant le formulaire que vous trouverez à la fin du présent document.

CINQUIÈME ÉDITION — 2013-09-12

Cette nouvelle édition remplace celle du 16 novembre 1998.

L'examen systématique qui permettra de déterminer si la présente norme doit être modifiée, révisée, reconduite ou archivée sera fait au plus tard à la fin de la neuvième année suivant la publication de la présente édition.

Le présent exemplaire du document, qu'il soit en format électronique ou qu'il soit imprimé, n'est destiné qu'à une utilisation personnelle. Toute distribution à des tiers, à des partenaires ou à des clients, ainsi que toute sauvegarde, diffusion ou utilisation dans un réseau informatique, est interdite, à moins qu'une entente particulière n'ait été conclue entre un acheteur enregistré et le BNQ.

Seul un acheteur dument enregistré auprès du service à la clientèle du BNQ reçoit les mises à jour du document. Les notifications et le catalogue peuvent être consultés en tout temps dans le site Web du BNQ [www.bnq.qc.ca] pour vérifier l'existence d'une édition plus récente d'un document ou la publication de modificatifs ou d'erratas.

S'il désire continuer de recevoir les mises à jour, un acheteur enregistré doit informer, dans les meilleurs délais, le service à la clientèle du BNQ de tout changement d'adresse.

© BNQ, 2013

Tous droits réservés. Sauf prescription différente, aucune partie du présent document ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et le microfilmage, sans l'accord écrit du BNQ.



<u>AVIS</u>

COMPRÉHENSION DE LA NOTION D'ÉDITION

Il importe de prendre note que la présente édition inclut implicitement tout modificatif et tout errata qui pourront éventuellement être faits et publiés séparément. C'est la responsabilité des utilisateurs du présent document de vérifier s'il existe des modificatifs et des erratas.

INTERPRÉTATION

Les formes verbales conjuguées **doit** et **doivent** sont utilisées pour exprimer une exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document. Les expressions équivalentes il **convient** et il **est recommandé** sont utilisées pour exprimer une suggestion ou un conseil utiles mais non obligatoires ou la possibilité jugée la plus appropriée pour se conformer au présent document.

À l'exception des notes mentionnées **notes normatives** qui contiennent des exigences (caractère obligatoire), présentées uniquement dans le bas des figures et des tableaux, toutes les autres notes du document mentionnées **notes** sont **informatives** (à caractère non obligatoire) et servent à fournir des éléments utiles à la compréhension d'une exigence (caractère obligatoire) ou de son intention, des clarifications ou des précisions.

Les **annexes normatives** fournissent des exigences supplémentaires (caractère obligatoire) qui doivent être respectées pour se conformer au présent document. Les **annexes informatives** fournissent des renseignements supplémentaires (à caractère non obligatoire) destinés à faciliter la compréhension ou l'utilisation de certains éléments du présent document ou à en clarifier l'application, mais ne contiennent aucune exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE

L'application du présent code est obligatoire selon la règlementation québécoise sur les appareils sous pression. Cependant, c'est la responsabilité de l'utilisateur du présent code de tenir compte des limites et des restrictions formulées notamment dans l'objet et dans le domaine d'application.

Il est possible que certains articles du présent code soient en contradiction avec ceux d'autres documents traitant du même sujet. Si tel est le cas, c'est le présent code qui s'applique au Québec.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Le BNQ, les membres du comité d'élaboration du présent code, leurs employés, dirigeants et administrateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute blessure, perte ou dépense ou de tout préjudice direct, indirect ou accessoire.

Le présent code a été élaboré dans le but d'assurer la sécurité du public et des travailleurs; toutefois, son application par du personnel non qualifié ainsi qu'un entretien non adéquat des équipements sous pression peuvent nuire à l'atteinte de ce but.

EXIGENCES CONCERNANT LE MARQUAGE ET L'ÉTIQUETAGE

Il est possible que le présent code contienne des exigences concernant le marquage ou l'étiquetage, ou les deux. Dans cette éventualité, en plus de se conformer à ces exigences, les fournisseurs de produits ont la responsabilité de respecter les lois et les règlements nationaux, provinciaux ou territoriaux sur les langues en vigueur là où les produits sont distribués.





AVANT-PROPOS

Le présent document a été élaboré par le comité de normalisation sur le code d'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression, formé des membres suivants :

BOUCHARD, Henri Corporation des maîtres mécaniciens en

tuyauterie du Québec (CMMTQ)

DENECHAUD, Jean Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

HÉON, François Association technique des pâtes et papiers du

Canada (ATPPC) [Comité vapeur et puissance

thermique] et Domtar inc.

LALIBERTÉ, Rock Ultramar Itée

LAURIN, Réjean Association des mécaniciens de machines fixes

du Québec (AMMFQ)

LEBLEU, Pierre Hydro-Québec

MARCOTTE, Benoît SNC-Lavalin

MICHAUD, Suzane Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)

RINGUETTE, Richard Combustion Expert inc.

SÉNÉCHAL, Jacques Air Liquide

ST-GEORGES, Myriam Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

VALIQUETTE, Luc Le Groupe Simoneau inc.

VIAU, Yvon

La compagnie d'inspection et d'assurance

chaudière et machinerie (HSB BI&I)

GAGNÉ, Nicole (normalisatrice)

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)





SOMMAIRE

				Page
	INTRO	ODUCTIC	ON	1
1	OBJE	Γ		2
2	DOM	AINE D'A	PPLICATION	2
3	RÉFÉ	RENCES 1	NORMATIVES	3
	3.1 3.2		MENTS D'ORGANISMES DE NORMALISATION DOCUMENT	3 5
SECT	ION UN	N — GÉ NA	ÉRALITÉS	6
4	DÉFIN	NITIONS		6
5	EXIG	ENCES G	ÉNÉRALES	12
	5.1 5.2	MATÉR	MES D'UNITÉS RIAUX UTILISÉS	12 13
	5.3	TUY	RMITÉ DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION, DE LA YAUTERIE ET DES ACCESSOIRES	13
	5.4 5.5	MARQU AMÉNA	JAGE AGEMENT	13 13
		5.5.1 5.5.2 5.5.3 5.5.4 5.5.5 5.5.6	Ouvertures d'inspection Espace autour d'un équipement sous pression Accès à une chaudière et à son équipement Dégagement de l'équipement de combustion Chaudière ignitubulaire Interdiction d'enterrement d'un appareil sous pression ou d'une chaudière	13 14 14 14 14 14
	5.6	PROTE	CTION CONTRE LA SURPRESSION	14



	5.7 5.8		LLATION D'UN MANOMÈTRE LLATION MULTIPLE DE CHAUDIÈRES OU DE	15
			NÉRATEURS DE VAPEUR	15
	5.9	PROTE	ECTION CONTRE LES VIBRATIONS	15
	5.10	PROTE	ECTION CONTRE LE GEL	15
	5.11	PROTE	ECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE	16
	5.12		D'ÉTANCHÉITÉ	16
SEC	TION DI	EUX — C	CHAUDIÈRES	17
6	CHAU	J DIÈR E À	À HAUTE PRESSION	17
	6.1	VERRI	ES INDICATEURS DE NIVEAU D'EAU	17
		6.1.1	Détermination du nombre de verres indicateurs de niveau d'eau requis	17
		6.1.2	Exigences pour l'installation des verres indicateurs de niveau d'eau	18
		6.1.3	Raccordement d'un verre indicateur de niveau d'eau à distance	19
		6.1.4	Exigences pour l'installation de robinets d'arrêt et de robinets de vidange	19
		6.1.5	Exigences particulières pour certains types de chaudières à haute pression	19
	6.2	COLO	NNE D'EAU	20
		6.2.1	Généralités	20
		6.2.2	Matériaux pour une colonne d'eau	20
		6.2.3	Raccordement de la tuyauterie à la colonne d'eau	21
	6.3		ENTATION EN EAU D'UNE CHAUDIÈRE À HAUTE ESSION	22
		6.3.1	Redondance des systèmes de pompage d'eau d'alimentation	22
		6.3.2	Tuyauterie d'alimentation en eau	22
		6.3.3	Restrictions quant à la façon d'introduire l'eau d'alimentation	23
		6.3.4	Pression d'alimentation en eau	23
	6.4	MANO	MÈTRE	24
		6.4.1	Généralités	24
		6.4.2	Robinet d'arrêt	24
		6.4.3	Résistance à la température et à la pression maximales de fonctionnement	24
		6.4.4	Raccord supplémentaire	24
		6.4.5	Diamètre nominal de la tuyauterie	24
		6.4.6	Installation d'un manomètre sur une chaudière à serpentin	24



	6.5	DISPOS	ITIF DE CONTRÔLE DE LA PRESSION	25
		6.5.1	Dispositif de contrôle de la pression sur une chaudière à vapeur à haute pression	25
		6.5.2	Restrictions pour l'installation de robinets d'arrêt	25
		6.5.3	Diamètre nominal de la tuyauterie	25
	6.6	CHAUD	DIÈRE À EAU À HAUTE TEMPÉRATURE	25
		6.6.1	Ajout d'eau	25
		6.6.2	Indicateur de température	25
		6.6.3	Dispositif de contrôle de la température	26
		6.6.4	Robinet d'arrêt	26
		6.6.5	Dispositif de fermeture en cas de bas niveau d'eau	26
	6.7	CHAUD	PIÈRE À VAPEUR À HAUTE PRESSION	27
		6.7.1	Robinet d'arrêt	27
		6.7.2	Dispositif de fermeture en cas de bas niveau d'eau	27
	6.8	THEAT	TEDIE DE VIDANCE ET DE DUDGE DOUD UNE	
	0.8	TUYAU CHA	TERIE DE VIDANGE ET DE PURGE POUR UNE AUDIÈRE À HAUTE PRESSION	28
		6.8.1	Tuyauterie de vidange	28
		6.8.2	Robinets de vidange	29
		6.8.3	Tuyauterie de purge	30
	6.9	RÉSERV	VOIR DE VIDANGE	31
		6.9.1	Installation	31
		6.9.2	Pression minimale de calcul	31
		6.9.3	Diamètre et volume d'un réservoir de vidange	32
7	CHAU	DIÈRE À	BASSE PRESSION	32
	7.1		TERIE D'ALIMENTATION EN EAU D'UNE CHAUDIÈRE À	22
		BAS	SSE PRESSION (À EAU CHAUDE ET À VAPEUR)	32
		7.1.1	Diamètre nominal de la tuyauterie	32
		7.1.2	Installation d'un clapet antiretour	32
		7.1.3	Utilisation d'un robinet à soupape	32
	7.2		TERIE DE VIDANGE ET DE PURGE D'UNE CHAUDIÈRE À SSE PRESSION (À EAU CHAUDE ET À VAPEUR)	33
		7.2.1	Diamètre nominal de la tuyauterie	33
		7.2.2	Mode d'installation de la tuyauterie de vidange ou de purge	33
		7.2.3	Exigences de température et de pression	33



	7.3	CHAUD	DIÈRE À VAPEUR À BASSE PRESSION	33
		7.3.1	Verres indicateurs de niveau d'eau	33
		7.3.2	Installation d'un verre indicateur de niveau d'eau sur la chaudière	34
		7.3.3	Exigences supplémentaires pour une chaudière électrique	34
		7.3.4	Colonne d'eau d'une chaudière à vapeur à basse pression	34
		7.3.5	Alimentation en eau d'une chaudière à vapeur à basse pression	35
		7.3.6	Installation d'un manomètre sur une chaudière à vapeur à basse pression [voir figure 4 b)]	35
		7.3.7	Dispositif de fermeture en cas de bas niveau d'eau	36
		7.3.8	Dispositifs de contrôle de la pression d'une chaudière à vapeur à basse pression	37
		7.3.9	Diamètre nominal de la tuyauterie et du siphon	37
		7.3.10	Installation d'un robinet d'arrêt sur une chaudière à vapeur individuelle	38
		7.3.11	Installation multiple de plusieurs chaudières à vapeur	38
	7.4	CHAUD	DIÈRE À EAU CHAUDE	38
		7.4.1	Alimentation en eau d'une chaudière à eau chaude	38
		7.4.2	Installation d'un manomètre ou d'une jauge électronique de	20
		7.4.3	pression sur une chaudière à eau chaude Installation d'un thermomètre ou d'un capteur de température	38
		7.4.4	électronique Dispositif de fermeture en cas de bas niveau d'eau	39
		7.4.5	Dispositif de contrôle de la température d'une chaudière à eau chaude	40
		7.4.6	Installation d'un robinet d'arrêt sur une chaudière à eau chaude installée seule	40
		7.4.7	Installation multiple de plusieurs chaudières à eau chaude	40
		7.4.8	Exigences particulières pour les chaudières modulaires à eau chaude	40
		7.4.9	Exigences additionnelles pour les installations de chauffage incluant une chaudière contenant un mélange eau-glycol	41
8	CHAU	DIÈRE À	LIQUIDE THERMIQUE	41
	8.1	AT IME	NTATION EN LIQUIDE THERMIQUE	41
	8.2		LATION EN LIQUIDE THERWIQUE LATION D'UN MANOMÈTRE	41
	8.3		IOMÈTRE	41
	8.4		SITIF SENSIBLE À L'ÉCOULEMENT	41
	8.5		ITIF DE CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE	41
	8.6	RÉSERY	VOIR OU CHAMBRE DE DILATATION	42
		8.6.1	Généralités	42
		8.6.2	Système ouvert à l'atmosphère	42



		8.6.3	Système non ouvert à l'atmosphère	42
	8.7 8.8	COMPOS	OIR D'EMMAGASINAGE SANTS ET JOINTS DE TUYAUTERIE D'UN SYSTÈME À JIDE THERMIQUE	43 43
SEC			INSTALLATION DES CHAUFFE-EAUX, RÉSERVOIRS À DE ET AUTRES TYPES D'APPAREILS SOUS PRESSION	44
9	CHAU	JFFE-EAU		44
	9.1	ALIMEN	ITATION EN EAU D'UN CHAUFFE-EAU	44
	9.2	THERMO		44
	9.3		TIF DE CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE	44
	9.4		T D'ARRÊT	44
	9.5	TUYAU .	ET ROBINET DE PURGE	45
10	RÉSE	RVOIR D'I	EAU CHAUDE	45
	10.1	GÉNÉRA	ALITÉS	45
	10.2		ITATION EN EAU DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE	45
			T D'ARRÊT	45
	10.4	TUYAU	ET ROBINET DE PURGE	45
11	AUTI	RES TYPES	D'APPAREILS SOUS PRESSION	46
	11 1	ÉCHANO	GEUR DE CHALEUR	46
	11.2		OIR D'AIR	46
		11.2.1	Généralités	46
		11.2.2	Robinet de purge	46
	11.3	RÉSERV	OIR DE DILATATION	46
		11.3.1	Réservoir de dilatation ouvert	46
		11.3.2	Réservoir de dilatation fermé	46
		11.3.3	Soupape de sureté	46
	11.4		IL SOUS PRESSION MUNI D'UN COUVERCLE AVEC ANISME D'OUVERTURE À ACTION RAPIDE	47
		11.4.1	Généralités	47
		11.4.2	Manomètre	47
		11.4.3	Actionnement automatique des couvercles	47
		11.4.4	Actionnement manuel des couvercles	48
		11.4.5	Soupape de réduction de pression	48



		11.4.6	Fiche d'instructions	48
	11.5	MARM	ITE DE CUISSON À VAPEUR	48
		11.5.1	Généralités	48
		11.5.2	Manomètre	49
		11.5.3	Verre indicateur de niveau d'eau	49
		11.5.4	Dispositif de fermeture en cas de bas niveau d'eau	49
		11.5.5	Limiteur de pression	49
		11.5.6	Dispositif de surveillance de la flamme	49
		11.5.7	Alimentation en eau	49
SECT	TION QU	JATRE –	– DISPOSITIFS DE SURETÉ	50
12	EXIGE	ENCES R	ELATIVES AUX DISPOSITIFS DE SURETÉ	50
	12.1	EXIGE	NCES GÉNÉRALES	50
	12.2		ET NOMBRE DE DISPOSITIFS DE SURETÉ	51
	12.3		SION MINIMALE DES DISPOSITIFS DE SURETÉ	52
	12.4		ON DE RÉGLAGE D'UN DISPOSITIF DE SURETÉ	53
	12.5		CITÉ DE DÉGAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE SURETÉ	
			TALLÉ SUR UN ÉQUIPEMENT SOUS PRESSION	53
		12.5.1	Exigences générales	53
		12.5.2	Dispositif de sureté sur un appareil sous pression	54
		12.5.3	Dispositif de sureté sur un réservoir de stockage de gaz	
			comprimés liquéfiés à la température ambiante	54
		12.5.4	Dispositif de sureté sur une chaudière à haute pression	54
		12.5.5	Dispositif de sureté sur un surchauffeur de vapeur	55
		12.5.6	Dispositif de sureté sur un réchauffeur de vapeur	55
		12.5.7	Dispositif de sureté sur un économiseur	55
		12.5.8	Dispositif de sureté sur une chaudière à vapeur à basse pression	
			ou sur un échangeur de chaleur (à eau à haute pression et à	
			vapeur à basse pression)	55
		12.5.9	Dispositif de sureté sur la tuyauterie	56
	12.6		DDES DE REMPLACEMENT POUR DÉTERMINER LA PACITÉ DE DÉGAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE SURETÉ	56
		12.6.1	Quantité de combustible brulé	56
		12.6.2	Puissance de l'entrée électrique	57
		12.6.3	Autres méthodes pour déterminer la capacité de dégagement d'un dispositif de sureté	57
	12.7	INSTAI	LLATION DES DISPOSITIFS DE SURETÉ	57
		12 7 1	Présence d'un scellé	57



		12.7.2	Accessibilite pour i inspection et la reparation	3/
		12.7.3	Utilisation avec un gaz ou de la vapeur	57
		12.7.4	Utilisation avec un liquide	58
		12.7.5	Positionnement d'un dispositif de sureté	58
		12.7.6	Tuyauterie et raccords en amont des dispositifs de sureté	58
		12.7.7	Restrictions pour l'installation d'un robinet d'arrêt	58
		12.7.8	Tuyauterie de dégagement	59
		12.7.9	Exigences supplémentaires pour l'installation d'une soupape de	
			sureté ou d'une soupape de sureté et de décharge sur une chaudière à haute pression	59
		12.7.10	Exigences supplémentaires pour l'installation d'une soupape de sureté ou d'une soupape de sureté et de décharge sur une chaudière à basse pression	60
		12.7.11	Exigences supplémentaires pour l'installation d'une soupape de sureté ou d'une soupape de sureté et de décharge sur une	(1
		12.7.12	chaudière à liquide thermique Exigences supplémentaires pour l'installation d'une soupape de sureté et de décharge ou d'une soupape de décharge de type pression-température sur un chauffe-eau ou un réservoir	61
		12.7.13	d'eau chaude Exigences particulières pour l'installation d'un disque de	61
			rupture en combinaison avec une soupape de sureté ou une soupape de sureté et de décharge	62
SECT	TON CI	NQ — <i>TU</i>	YAUTERIE ET ACCESSOIRES	63
13	EXIGI	ENCES RE	ELATIVES À LA TUYAUTERIE ET AUX ACCESSOIRES	63
	13.1 13.2	GÉNÉRA TUYAU		63 63
		13.2.1 13.2.2	Restriction relative à l'utilisation d'un tuyau ferreux Restriction relative à l'utilisation d'un tuyau non ferreux	63 63
	13.3 13.4	RACCO: SOUPAL	RD FABRIQUÉ SELON LE CODE ASME B31.1 PE DE RÉDUCTION DE PRESSION	64 64
		13.4.1 13.4.2 13.4.3	Généralités Installation d'un dispositif de sureté et d'un manomètre Tuyauterie	64 64 64
	13.5	BRIDE		64
		13.5.1 13.5.2	Raccordement permis Surface d'appui d'une bride	64 65
	13.6 13.7	GARNIT BOULO		65 65



14	JOINT DE LA TUYAUTERIE					
	14.1	JOINT SOUDÉ				
		14.1.1	Généralités	65		
		14.1.2	Soudure bout à bout	66		
		14.1.3	Soudure par emboitement	66		
		14.1.4	Soudure d'étanchéité	66		
	14.2	JOINT E	BRASÉ	66		
		14.2.1	Généralités	66		
		14.2.2	\boldsymbol{J}	67		
		14.2.3	Joint avec brasage tendre	67		
	14.3	JOINTS	FILETÉS	67		
		14.3.1	Types de filets	67		
		14.3.2	Restrictions relatives à la température et à la pression	67		
		14.3.3	Restrictions supplémentaires	68		
	14.4	JOINT ÉVASÉ, JOINT NON ÉVASÉ ET JOINT DE COMPRESSION				
		14.4.1	Restrictions relatives à l'utilisation d'un joint évasé, d'un joint non évasé et d'un joint de compression	68		
		14.4.2	Particularité d'un raccord à morsure	69		
	14.5	JOINTS	RAINURÉS	69		
15	BRAN	NCHEMEN	NTS DANS UNE TUYAUTERIE	70		
	15.1	EXIGEN	NCES GÉNÉRALES DE BRANCHEMENT	70		
	15.2	BRANC	BRANCHEMENT À ANGLE DROIT PAR SOUDURE PAR			
			BOITEMENT	70		
	15.3	BRANCHEMENT À ANGLE DROIT PAR FILETAGE				
	15.4	BRANC	CHEMENTS NE NÉCESSITANT PAS DE RENFORCEMENT	71		
	15.5	AUTRE	S BRANCHEMENTS	72		
16	TRAI	TEMENT	THERMIQUE	72		
	16.1	GÉNÉR	ALITÉS	72		
	16.2		AUFFAGE	72		
		16.2.1	Exigences générales	72		
		16.2.2	Température de préchauffage	72		
		16.2.3	Vérification des températures de préchauffage	72		



	16.3	TRAITEMENT THERMIQUE APRÈS SOUDAGE	73
		16.3.1 Exigences générales	73
		16.3.2 Température de traitement thermique après soudage	73
		16.3.3 Vérification des températures de traitement thermique après soudage	73
		16.3.4 Graphique	74
17	DRAI	NAGE DE CONDENSATION DE VAPEUR	74
	17.1	PURGEURS DE VAPEUR	74
	17.2	TUYAUTERIE	74
18	SUPP	ORTS POUR LA TUYAUTERIE	75
	18.1	EXIGENCES GÉNÉRALES	75
	18.2	SUPPORT D'UN JOINT DE DILATATION OU D'UN JOINT	7.5
	10.2	FLEXIBLE RÉGLAGE D'UN SUPPORT DE TYPE À SUSPENSION	75 75
	18.3 18.4	ESPACEMENT DES SUPPORTS	75 75
	18.5	ACCESSOIRES DE SOUTIEN	75 76
	10.5	Accessores be see their	70
		18.5.1 Support fixe	76
		18.5.2 Accessoire de support à ressort variable	77
		18.5.3 Accessoire de support de type hydraulique	77
		18.5.4 Ancrage contre les vibrations	77
SEC	TION SI	X — ESSAIS DE VÉRIFICATION DE LA TUYAUTERIE	78
19	ESSA	IS NON DESTRUCTIFS	78
	19.1	GÉNÉRALITÉS	78
	19.2	QUALIFICATION DU PERSONNEL QUI EFFECTUE L'INSPECTION	78
	19.3	EXIGENCES GÉNÉRALES	78
	19.4		78
	19.5	ESSAIS À LA SUITE D'UN SOUDAGE DE RÉPARATION	78
	19.6	CRITÈRES D'ACCEPTATION	79
	19.7	DOCUMENTATION	79
20	ESSA	I DE PRESSION	79
	20.1	GÉNÉRALITÉS	79
	20.2	,	79
	20.3	ESSAI HYDROSTATIQUE	80
		· ·	
		20.3.1 Évent	20



	20.3.2	Fluide d'essai	80
	20.3.3	Vérification de l'appareillage d'essai	80
	20.3.4	Pression d'essai	80
	20.3.5	Durée de l'essai	81
	20.3.6	Vérification de l'étanchéité de la tuyauterie	81
20.4	ESSAI I	PNEUMATIQUE	81
	20.4.1	Essai pneumatique	81
	20.4.2	Gaz d'essai	81
	20.4.3	Vérification de l'appareillage d'essai	81
	20.4.4	Essai préliminaire	81
	20.4.5	Pression d'essai	82
	20.4.6	Méthode d'élévation de la pression	82
	20.4.7	Durée de l'essai	82
	20.4.8	Vérification de l'étanchéité de la tuyauterie	82
TABLEAU 1 –	– RÉS	SERVOIR DE VIDANGE	83
TABLEAU 2 –	– RÉS	SERVOIR DE VIDANGE D'UNE CHAUDIÈRE À SERPENTIN	84
TABLEAU 3 –	– RES	STRICTIONS DE PRESSION DES JOINTS FILETÉS	84
TABLEAU 4 –	– ROI	BINET OU TUYAU DE VIDANGE	85
TABLEAU 5 –		POSITIF DE SURETÉ EXIGÉ SELON LE TYPE D'ÉQUIPEMENT SOUS PRESSION À PROTÉGER	86
TABLEAU 6 –		ESSION MAXIMALE DE RÉGLAGE DES DISPOSITIFS DE SURETÉ $P_{\rm r}$	88
TABLEAU 7 –	– VAl	LEUR SUPÉRIEURE DE LA CHALEUR DE COMBUSTION H	90
TABLEAU 8 –	– ÉPA	AISSEUR D'UN TUYAU DE CATÉGORIE STANDARD	91
TABLEAU 9 –	– BRA	ASAGE TENDRE	92
TABLEAU 10	— ESP	ACEMENT DES SUPPORTS D'UN TUYAU HORIZONTAL	93
FIGURE 1 —		TALLATION TYPE D'UNE COLONNE D'EAU ET D'UN VERRE INDICATEUR DE NIVEAU D'EAU	94



FIGURE 2 —	VUE GÉNÉRALE D'UNE INSTALLATION TYPE D'UNE COLONNE D'EAU ET D'UN VERRE INDICATEUR DE NIVEAU D'EAU	95
FIGURE 3 —	TUYAUTERIE D'ALIMENTATION DE PLUSIEURS CHAUDIÈRES À HAUTE PRESSION	96
FIGURE 4 —	INSTALLATION TYPE D'UN MANOMÈTRE	97
FIGURE 5 —	INSTALLATION TYPE D'UN RÉSERVOIR DE VIDANGE	99
FIGURE 6 —	INSTALLATION TYPE D'UNE BATTERIE DE CHAUDIÈRES À VAPEUR À BASSE PRESSION	100
FIGURE 7 —	INSTALLATION TYPE D'UNE BATTERIE DE CHAUDIÈRES À EAU CHAUDE À BASSE PRESSION	101
FIGURE 8 —	INSTALLATION D'UN RACCORD-UNION SUR UNE CHAUDIÈRE À BASSE PRESSION	102
FIGURE 9 —	DISQUE DE RUPTURE COMBINÉ À UN DISPOSITIF DE SURETÉ	102
FIGURE 10 —	INSTALLATION TYPE D'UNE SOUPAPE DE RÉDUCTION DE PRESSION	103
FIGURE 11 —	DIMENSIONS MINIMALES D'UNE SOUDURE PAR EMBOITEMENT	103
FIGURE 12 —	BRANCHEMENT D'UNE TUYAUTERIE AU MOYEN DE SOUDURES À PLEINE PÉNÉTRATION AVEC OU SANS ANNEAU DE RENFORCEMENT	104
FIGURE 13 —	RACCORDS SOUDÉS SUR LA TUYAUTERIE	105
FIGURE 14 —	BRANCHEMENT D'UN RACCORD AU MOYEN D'UNE SOUDURE À PÉNÉTRATION PARTIELLE ET SANS RENFORCEMENT SUPPLÉMENTAIRE	106
FIGURE 15 —	EXEMPLES TYPES DE SUPPORTS	107
ANNEXE A —	TUYAUX DE SCHEDULES 40 ET 80	108



TABLEAU A.1 -	- SCHEDULE 40	108
TABLEAU A.2 -	- SCHEDULE 80	109
ANNEXE B — DISP	POSITIF DE SURETÉ	110
TABLEAU B.1 –	 CAPACITÉ DE DÉGAGEMENT DU DISPOSITIF DE SURETÉ EN KILOGRAMMES DE VAPEUR PAR HEURE PAR CENTIMÈTRE CARRÉ 	110
ANNEXE C — TIGE	ES FILETÉES EN ACIER AU CARBONE	111
ANNEXE C.1 —	FORCE PORTANTE DES TIGES FILETÉES EN ACIER NON ALLIÉ (VOIR NORMES ASTM A36/A36M ET ASTM A575) ET EN ACIER LAMINÉ À CHAUD	111
	CHAUFFAGE POUR LES MATÉRIAUX EN ACIER AU CARBONE DU GROUPE P-1	112
TABLEAU D.1 -	– EXEMPLES DE PRÉCHAUFFAGE	112
F	MPLES DE TRAITEMENT THERMIQUE APRÈS SOUDAGE POUR MATÉRIAUX EN ACIER AU CARBONE DU GROUPE P-1	113
TABLEAU E.1 –	– TEMPÉRATURE DE MAINTIEN DU TRAITEMENT THERMIQUE APRÈS SOUDAGE	116
TABLEAU E.2 –	- TRAITEMENT THERMIQUE APRÈS SOUDAGE POUR DES ACIERS AU CARBONE FAIBLEMENT ALLIÉS	116
FIGURE E.1 —	EXEMPLES DE CONFIGURATIONS DE JOINTS DE SOUDAGE	117
ANNEXE F — UNIT	TÉS ET FACTEURS DE CONVERSION	118
ANNEXE G — DÉN	OMINATIONS DES DIAMÈTRES NOMINAUX	119
ANNEXE H — RÉFI	ÉRENCES INFORMATIVES	120
ANNEXE I — BIBI	LIOGRAPHIE	121
ANNEXE I — LEX	IOUE FRANCAIS-ANGLAIS	123



CODE D'INSTALLATION DES CHAUDIÈRES, DES APPAREILS ET DE LA TUYAUTERIE SOUS PRESSION

INTRODUCTION

Le présent code a été élaboré dans le but de regrouper les exigences en matière d'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression dans un seul document, celui-ci étant mis en référence dans la règlementation québécoise sur les installations sous pression.

Plusieurs des exigences du présent code sont inspirées d'autres normes ou codes existants, parmi lesquels on compte les suivants (dont la référence se trouve dans le chapitre 3 :

- ASME BPVC-I-2011a. Boiler and Pressure Vessel Code, Section I Rules for Construction of Power Boilers.
- ASME BPVC-IV-2011a. Boiler and Pressure Vessel Code, Section IV Rules for Construction of Heating Boilers.
- ASME BPVC-VIII-2011a. Boiler and Pressure Vessel Code, Section VIII Rules for Construction of Pressure Vessels.
- ASME CSD-1-2009. Controls and Safety Devices for Automatically Fired Boilers.
- CSA B51-09. Code sur les chaudières, les appareils et les tuyauteries sous pression.
- THE NATIONAL BOARD OF BOILER AND PRESSURE VESSEL INSPECTORS. *National Board of Inspection Code 2011* Part I *Installation*.
- ASME B31.1-2012. *Power Piping*.
- ASME B31.3-2012. *Process Piping*.

La présente édition comprend une section qui traite des dispositifs de sureté (section QUATRE). L'installation de la tuyauterie et le traitement thermique sont regroupés dans la section CINQ, et les essais de vérification de la tuyauterie se trouvent dans la section SIX.



Le présent code se divise en six sections qui sont précédées de l'objet, du domaine d'application et des références normatives pour l'ensemble des sections :

- Section UN : Généralités (chapitres 4 et 5)
- Section DEUX : Chaudières (chapitres 6 à 8)
- Section TROIS: Installation des chauffe-eaux, réservoirs à eau chaude et autres types d'appareils sous pression (chapitres 9 à 11)
- Section QUATRE : Dispositifs de sureté (chapitre 12)
- Section CINQ: Tuyauterie et accessoires (chapitres 13 à 18)
- Section SIX : Essais de vérification de la tuyauterie (chapitres 19 et 20)

1 OBJET

Le présent document est un code normalisé qui spécifie les exigences minimales à respecter lors de l'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression en vue d'assurer la sécurité du public et des travailleurs.

NOTE — Dans le présent document, le terme « code » est utilisé plutôt que le terme « code normalisé » pour en simplifier la lecture.

2 DOMAINE D'APPLICATION

Le présent code s'applique à l'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Le présent code s'applique lorsqu'il s'agit d'une nouvelle installation sous pression ou de la modification d'une installation sous pression existante (voir chapitre 4, « Définitions »).

Le présent code ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de réseaux de distribution de gaz médicaux ininflammables pour lesquels la norme NQ 5710-500 s'applique.

Le présent code ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'appareils frigorifiques pour lesquels la série de codes CAN/CSA B52 s'applique.

Le présent code ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de centrales nucléaires pour lesquelles le code CSA N285.0, série N285.6, s'applique.

Le présent code ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'une installation contenant de l'hydrogène dont les applications sont visées par le code CAN/BNQ 1784-000.



Le présent code ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'une installation d'appareils de combustion au mazout pour lesquels le code CSA B139 s'applique et d'appareils de combustion au gaz naturel ou au propane pour lesquels le code CSA B149.1 s'applique.

Le présent code ne s'applique pas aux réseaux de canalisations de pétrole et de gaz pour lesquels la norme CSA Z662 s'applique.

Le présent code ne s'applique pas aux installations de gaz naturel liquéfié pour lesquelles la norme CSA Z276 s'applique.

3 RÉFÉRENCES NORMATIVES

Il convient de prendre note que, dans le présent document, une référence normative datée signifie que c'est l'édition donnée de cette référence qui s'applique, tandis qu'une référence normative non datée signifie que c'est la dernière édition de cette référence qui s'applique.

Pour les besoins du présent document, les ouvrages de référence suivants (incluant tout modificatif, errata, rectificatif, amendement, etc.) contiennent des exigences dont il faut tenir compte et sont cités aux endroits appropriés dans le texte :

3.1 DOCUMENTS D'ORGANISMES DE NORMALISATION

ASME (American Society of Mechanical Engineers) [www.asme.org]

ASME B16.5-2009	Pipe Flanges and Flanged Fittings — NPS ½ Through NPS 24 Metric/Inch Standard.
ASME B16.11-2011	Forged Fittings, Socket-Welding and Threaded.
ASME B16.34-2009	Valves — Flanged, Threaded, and Welding End.
ASME B31.1-2012	Power Piping.
ASME B31.3-2012	Process Piping.
ASME B31.9-2008	Building Services Piping.
ASME B36.10M-2004 (R2010)	Welded and Seamless Wrought Steel Pipe.
ASME B36.19M-2004 (R2010)	Stainless Steel Pipe.
ASME BPVC 2011a	Boiler and Pressure Vessel Code.
— ASME BPVC-I	Rules for Construction of Power Boilers.
— ASME BPVC-IV	Rules for Construction of Heating Boilers.
— ASME BPVC-VIII	Rules for Construction of Pressure Vessels.
— ASME BPVC-IX	Welding and Brazing Qualifications.